



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2007/6

Le 12 février 2007

Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Bosnie-Herzégovine c. Serbie-et-Monténégro)

La Cour rendra son arrêt le lundi 26 février 2007 à 10 heures

Le président de la Cour fera une déclaration à la presse immédiatement après la lecture de l'arrêt

LA HAYE, le 12 février 2007. La Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, rendra le lundi 26 février 2007 son arrêt en l'affaire relative à l'Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Bosnie-Herzégovine c. Serbie-et-Monténégro).

Une séance publique aura lieu à 10 heures dans la grande salle de justice du Palais de la Paix à La Haye au cours de laquelle le président de la Cour, Mme Rosalyn Higgins, donnera lecture de l'arrêt de la Cour.

Immédiatement après la séance publique, le président de la Cour fera une déclaration à l'intention des médias dans la petite salle de justice du Palais.

Admission du public et accréditation des médias

Une procédure d'admission a été instituée pour les membres du public souhaitant assister à la lecture de l'arrêt. Celle-ci est décrite dans l'avis aux membres du public n° 2007/b ci-joint.

Une procédure d'accréditation est en outre d'application pour les représentants des médias désireux de couvrir la séance publique. Celle-ci est décrite dans l'avis aux médias n° 2007/c ci-joint.

Historique de la procédure

L'historique de la procédure, ainsi que les comptes rendus des audiences qui se sont tenues du 27 février au 9 mai 2006, sont disponibles sur le site Internet de la Cour à l'adresse suivante : www.icj-cij.org. Cliquez sur «Rôle», puis sur le lien hypertexte portant le nom de l'affaire.

Département de l'information :

Mme Laurence Blairon, secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

MM. Boris Heim et Maxime Schoupe, attachés d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)